	Département de l'Isère		République française	
	N° 2024 - 45	EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL		
27/06/2024	Avenant n° 2 au marché signé avec la MOe « Réhabilitation de la maison au 5 Rue de la Convention »			

Envoyé en préfecture le 02/07/2024

Reçu en préfecture le 02/07/2024

Publié le 02/07/2024

ID : 038-213801145-20240627-202445D-DE

S<sup>2</sup>LO

Nombre de conseillers : 15

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 13 + 1 pouvoir

**L'an deux mil vingt-quatre, le vingt sept juin,**

Le Conseil municipal de la commune de Clonas sur Varèze, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du Conseil municipal en mairie, sous la présidence de M. Régis VIALLATTE, Maire.

Date de la convocation : 20/06/2024.

Convocation adressée aux membres du Conseil municipal le 20/06/2024 par messagerie.

**Présents** : COLANGELI Muriel. CONTRERAS Joseph (pouvoir de Jean-Claude Aime). CRUYPENNINGCK Bruno. DEYRIEUX Caroline. DUMAS Christophe. HAYART Dominique. LEMAITRE Sylvie. ROZELIER Arlette. VIALLATTE Régis. CHORON Vincent (arrivé à 20h45). DUGUA Véronique (arrivée à 20h47). BARREL Natacha (arrivée à 21h05). DULONG Aurélie (arrivera à 21h12).

**Excusés** : AIME Jean-Claude (pouvoir à Joseph Contréras). MERNISSI Chakib.

Le Conseil, réuni au nombre prescrit par l'article 50 de la loi du 5 avril 1884, nomme Mme Sylvie Lemaître, secrétaire de séance.

M. le Maire expose au Conseil municipal que suite aux remarques du Bureau de Contrôle (Mission CT - DEKRA) et au Rapport de l'Etude de sol, la MOe – Bruno Cateland Architecte a dû étendre sa mission structure du projet « Réhabilitation de la maison au 5 Rue de la Convention », afin de les prendre en compte, pour :

- Plan DCE pour la fondation du radier de la grange
- Détail DCE des linteaux pour les créations d'ouverture en sous-œuvre (mur en pisé). Il y a 2 baies (RDC + étage) pour la maison existante, côté Place, et 2 pour la grange (1 à l'étage côté cour et une nouvelle porte pour l'accès, côté parking).
- Détail DCE du chaînage à l'arase du mur de la grange, côté parking
- Détail du chaînage à l'arase des murs dans les combles de la maison existante

Il lui précise que cela a une incidence sur les honoraires de A.S. Structures de l'équipe MOe :

Marché initial du marché MOe	37 050 € HT
Avenant n° 1 (délib. 2023-69 du 07/12/2023)	2 800 € HT
<b>Avenant n° 2</b>	<b>1 950 € HT</b>
Montant global du marché MOe	41 800 € HT

Il lui demande de bien vouloir se prononcer sur cet Avenant n° 2.

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

**Emet** un avis favorable à cet avenant n° 2, d'un montant de **1 950 € HT**, portant le nouveau montant de ce marché à 41 800 € HT,

**Dit** que cette dépense supplémentaire sera imputée en section d'investissement au chapitre 23, Immobilisations en cours,

**Dit** qu'un exemplaire de cet avenant n° 2 restera annexé à la présente,

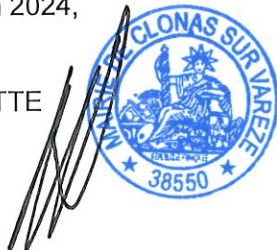
**Autorise** M. le Maire à signer cet avenant n° 2 avec la MOe mandataire « Bruno CATELAND Architecte » et tout autre document afférent à ce dossier.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus,

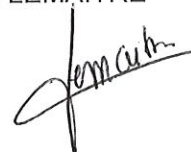
Extrait certifié conforme par le Maire,

A Clonas sur Varèze, le 28 juin 2024,

Le Maire,  
Régis VIALLATTE



La secrétaire,  
Sylvie LEMAITRE





## MARCHE PUBLIC DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**MISSION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE  
CONCERNANT LA REHABILITATION DE LA MAISON DE LA  
CONVENTION**

*Avenant n° 02*

## **A - Identification du pouvoir adjudicateur :**

### **Commune de Clonas-sur-Varèze**

Place de la Mairie. 38550 Clonas-sur-Varèze

[communedeconas@wanadoo.fr](mailto:communedeconas@wanadoo.fr)

Siret : 21380114500011

## **B - Identification du titulaire :**

### **Bruno Cateland Architecte**

7, rue Rivet. 69001 Lyon

04 78 27 75 02

[brunocatelandarchitecte@orange.fr](mailto:brunocatelandarchitecte@orange.fr)

ordre architecte région Auvergne Rhône-Alpes : S 10258

Siret : 482 062 544 00028

## **C - Objet de la consultation :**

### **Mission de maîtrise d'œuvre concernant la réhabilitation de la maison de la Convention**

Date de la notification : 18 juin 2021

Montant initial : 37 050 euros HT / 44 460 euros TTC (tva 20 %)

Montant suite avenant 01 (du 7/11/2023) : 39 850 euros HT / 47 820 euros TTC (tva 20 %)

## **D - Objet de l'avenant :**

### **Modification dossier APD - DCE structure**

Suite aux remarques du bureau de contrôle et à l'étude de sol, il s'avère nécessaire d'avoir une extension de la mission structure initiale et qui porte sur les éléments suivants ;

- plan DCE pour la fondation du radier de la grange,
- détails DCE des linteaux pour les créations d'ouverture en sous-œuvre de la grange et de la maison,
- détails DCE du chaînage haut de la grange et de la maison,

Ceci a l'incidence suivante sur les honoraires de l'équipe de maîtrise d'œuvre :

**AS Structures : Phase APD - DCE ; montant initial de 900 euros HT**

**AS Structures : Phase APD - DCE ; nouveau montant HT de 2850 euros HT**

Incidence financière avenant : oui

Montant de l'avenant : 1 950 euros HT / 2 340 euros TTC / tva 20 %

Montant du marché public : 41 800 euros HT / 50 160 euros TTC (tva 20 %)

## **E - Signature du titulaire :**

**Bruno Cateland Architecte DPLG (mandataire du groupement)**

A Lyon, le 11 juin 2024

Bruno Cateland

Architecte DPLG

7, Rue Rivet

69001 LYON

Ordre des Architectes N° S10258

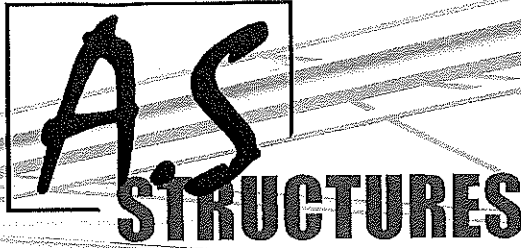


## **F - Signature du pouvoir adjudicateur :**

Commune de Clonas-sur-Varèze

**M. Régis VIALLATTE - Maire de Clonas-sur-Varèze**

A Clonas-sur-Varèze, le



BUREAU D'ETUDES

6 rue Carnot  
42530 ST-GENEST-LERPT

Tél : 09-61-61-52-45 - Fax : 04-77-38-68-93

a.s-structures@orange.fr

www.as-etudes.com

SARL AU CAPITAL DE 5000€ - SIRET 507 701 316 00022 - 507 701 316 RCS ST-ETIENNE - N° TVA FR66507701316

St-Genest-Lerpt, le 6 juin 2024

Nos réf. : D-24-056

Objet : Maison de la Convention

Mairie

Monsieur Le Maire

Clonas-sur-Varèze (38)

Monsieur le Maire,

Veuillez trouver mon offre pour l'étude de l'aménagement de la maison et de la grange en phase DCE.

Nature des travaux :

Réalisation de plans phase DCE avec prédimensionnement et ratios d'acier de :

- L'aménagement intérieur de la grange (radier + poteaux + plancher)
- Les 4 créations d'ouvertures, on va créer des cadres BA et pas seulement des linteaux comme on est en zone de sismicité 3
- Les chaînages de ceinture sur la maison et la grange.

Conditions de vente :

- Validité de ce devis : 3 mois
- Bon pour accord valant bon pour commande
- Règlement par virement à 30 jours FDM le 10

Total H.T. : 1 950,00 €

TVA 20% : 390,00 €

Total TTC : 2 340,00 €

Veuillez agréer Monsieur le Maire mes sincères salutations.

Olivier AVRILLON